Organisme de formation professionnelle continue
Numero agrément 91 30 03332 30
France : +33 (0)188 24 70 33 / 34
Site : www.oo2.fr
Mail : contact@oo2.fr

Apprendre les fondements juridiques de la Responsabilité Civile

Date et durée

Code formation : FMA04FR
Durée : 4 jours
Nombre d'heures : 28 heures

Description

Les formations assurances permettent d'acquérir les connaissances et les compétences spécifiques aux métiers de l'Assurance dans leur diversité. Elles sont prévues pour assurer aux stagiaires une progression régulière et rapide.

Objectifs

Les objectifs de cette formation sont de permettre au participant d'apprendre à distinguer les différentes responsabilités ainsi que de connaître les principes juridiques de la RC.

Modalités d'évaluation

Etude de cas

Pré-requis

Aucun

Public

Cette formation s'adresse aux collaborateurs des sociétés d’assurances.

Cette formation s'adresse aux profils suivants

Agent général d'assurance

Programme

1. La distinction des différentes responsabilités

- La responsabilité civile contractuelle
- La responsabilité civile délictuelle ou quasi-délictuelle
- La responsabilité administrative
- La responsabilité pénale

2. La mise en oeuvre de la responsabilité civile

- Le fait générateur
- Les différents types de dommages
- Le lien de causalité

3. Les causes d’exonération

- La force majeure
- Le fait d’un tiers
- La faute de la victime

4. La responsabilité civile délictuelle

- Les conditions de mise en oeuvre

1. du fait d’autrui
2. du fait des choses
3. du fait personnel

5. La responsabilité contractuelle

- Les conditions de mise en oeuvre
- Les obligations
- L'exonération

6. Les applications aux particuliers, les associations, les artisans, les commerçants, les entreprises et les prestataires de services